

MESURES PRISES PAR LE CANADA EN MATIERE DE TRAITÉS EN 1990
MULTILATÉRAUX

Préparé le 23 mai 1991

AGRICULTURE, RECHERCHE

Convention portant création d'un réseau international pour l'amélioration de la production de la banane et de la banane plantain
Paris, le 27 octobre 1988
Signé par le Canada le 27 octobre 1988
Ratifié par le Canada le 8 septembre 1989
En vigueur pour le Canada le 18 octobre 1990
RTC 1990/45

AIR

Protocole portant amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale (article 50(a))
Montréal, le 26 octobre 1990
Ratifié par le Canada le 19 avril 1991

BREVETS

Traité de coopération en matière de brevets
Washington, le 19 juin 1970
Signé par le Canada le 19 juin 1970
Ratifié par le Canada le 2 octobre 1989
En vigueur pour le Canada le 2 janvier 1990
RTC 1990/22

CIMETIÈRES DE GUERRE

Accord entre les gouvernements du Canada, du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde et le gouvernement de la République Tunisienne concernant les cimetières, sépultures et monuments militaires du Commonwealth en Tunisie
Tunis, le 2 mai 1990
Signé par le Canada le 2 mai 1990

CONSERVATION

Convention pour la protection des phoques de l'Antarctique
Londres, le 1er juin 1972
Adhésion par le Canada le 4 octobre 1990
En vigueur pour le Canada le 3 novembre 1990
RTC 1990/40

DÉFENSE

Échange de Notes constituant un Accord au sujet de la Convention entre les États Parties à l'OTAN sur le statut de leurs forces, de l'Accord complétant cette Convention en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en RFA et des accords qui s'y rapportent
Bonn, le 25 septembre 1990
Signé par le Canada le 25 septembre 1990

DÉFENSE

Échange de Notes constituant un Accord au sujet de la Convention du 23 octobre 1954 sur la présence de forces étrangères en République fédérale d'Allemagne
Bonn, le 25 septembre 1990
Signé par le Canada le 25 septembre 1990
En vigueur pour le Canada le 25 septembre 1990
RTC 1990/30

DÉSARMEMENT

Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (avec Protocoles)
Paris, le 19 novembre 1990
Signé par le Canada le 19 novembre 1990

DOUANES

Convention internationale d'assistance mutuelle administrative en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières
Nairobi, le 9 juin 1977
Adhésion par le Canada le 19 septembre 1990
En vigueur pour le Canada le 19 décembre 1990
RTC 1990/41

DROIT DE LA GUERRE

Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)
Genève, le 8 juin 1977
Signé par le Canada le 12 décembre 1977
Ratifié par le Canada le 20 novembre 1990
En vigueur pour le Canada le 20 mai 1991
RTC 1991/2

DROIT DE LA GUERRE

Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)
Genève, le 8 juin 1977
Signé par le Canada le 8 juin 1977
Ratifié par le Canada le 20 novembre 1990
En vigueur pour le Canada le 20 mai 1991
RTC 1991/2

DROITS DE LA PERSONNE

Convention relative aux droits de l'enfant
New York, le 20 novembre 1989
Signé par le Canada le 28 mai 1990

NOTE: La convention est entrée en vigueur le 2 septembre 1990, mais elle n'est pas encore en vigueur pour le Canada.

ÉDUCATION

Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe
Paris, le 21 décembre 1979
Ratifié par le Canada le 6 mars 1990
En vigueur pour le Canada le 6 avril 1990
RTC 1990/20

ENVIRONNEMENT

Charte de Fondation du Centre régional de l'environnement pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est
Budapest, le 20 juin 1990
Signé par le Canada le 5 septembre 1990
En vigueur pour le Canada le 5 septembre 1990
RTC 1990/25

ENVIRONNEMENT, COUCHE D'OZONE

Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Londres, le 29 juin 1990
Adhésion par le Canada le 29 juin 1990

FINANCE

Accord portant création de la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement
Paris, le 29 mai 1990
Signé par le Canada le 29 mai 1990
Ratifié par le Canada le 25 février 1991
En vigueur pour le Canada le 28 mars 1991